

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 11/09/2018

Président de séance : M. GIROUD-GARAMPON

Présents : A. SECCO (secrétaire), V. SCARPA, G. BISERTA, J. LOUIS

Excusés: M. VACHETTA, Y. DUTCKOWSKI, R. NODAM

APPEL REGLEMENTAIRE

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N° 1 : Appel du club de MOS3R de la décision de la Commission Sportive,
parue le 23/08/2018, PV n° 401

Objet : Composition des poules U13 Niveau 1

La Commission d'Appel infirme la décision de la Commission Sportive, dit que le club de MOS3R doit évoluer en niveau 1 dans la catégorie U13 pour la saison 2018-2019.

Le Président de séance
Hervé GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
André SECCO